

Fiche de contrôle syndical promotions

Instituteurs - année 2012 : £

Professeurs des écoles – année 2011/2012 : £

Cette fiche syndicale de promotion permet aux élu(e)s du SNUipp-Guyane de défendre vos droits en contrôlant les opérations de l'administration.

Promotion du échelon
au échelon.

Nom, prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :/...../.....

Nom de l'école :

Commune :

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Echelon actuel :

Date de votre dernière promotion

le :/...../.....

Éléments pour le calcul de votre barème :

1/ Ancienneté générale des services (1 an = 1 pt,
1 mois = 1/12 pt, 1 jour = 1/360 pt) :

Instituteurs :

(au 31/12/2011 : années, mois, jours) :/...../.....

Professeurs des écoles :

(au 31/08/2011 : années, mois, jours) :/...../.....

2/ Note et date de la dernière inspection :

Note :/20

Date :/...../.....

3/ Correctif administratif (note plafond : 19,75) :

+ de 3 ans : 1pt, + de 4 ans : 1,5 pts, + de 5 ans : 2 pts.

Calcul du barème :

Vérification SNUipp
(ne rien inscrire dans cette case)

A.G.S. :,.....

Note + correctif x 2 :,.....

Total :,.....

Résultat :

Promu(e) le :/...../.....

Mode :,.....

Fiche à renvoyer au :
SNUipp-Guyane
Bât F n° 24
Cité Mont-Lucas
97300 CAYENNE
ou par mail : snu973@snuipp.fr